



COMMUNE DE ROBION

Arrondissement d'APT

DE 2022-051

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION

SÉANCE du 19 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 12 septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Christine NALLET, Valérie MOUTTE, Bijan AZMAYESH, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absents excusés : Marc VALERO, Marylise GEORGEN, Franck STARON, Florian MOLLIEUX

Absente : Olivia HILAIRE

Pouvoir de : Marc VALERO à Danielle MARROU, Marylise GEORGEN à Marie-José SCHREIDER, Franck STARON à Gwénaél LOUAISEL, Florian MOLLIEUX à Laurent MARIANELLI

Secrétaire de séance : Danielle MARROU

7.1.1 - Budget principal - Décision modificative n°3

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier son article L. 1612-11 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget ;

Vu le budget principal pour l'exercice 2022 ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget principal de la commune ;

Il convient d'inscrire, au budget principal les crédits suivants :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap/Art	Libellé	Montant	Chap/Art	Libellé	Montant
041/2111	Opérations patrimoniales / Terrains nus	920,00	041/1328	Opérations patrimoniales / Subventions d'investissement non amortissable - Autres	920,00
041/2112	Opérations patrimoniales / Terrains de voirie	100,00	041/1328	Opérations patrimoniales / Subventions d'investissement non amortissable - Autres	100,00
041/2315	Opérations patrimoniales / Installations, matériel et outillages techniques	16 000,00	041/238	Opérations patrimoniales / Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	16 000,00
81/21351	Mairie / Installations générales, agencements, aménagement des constructions	2 000,00			
122/2188	Espace Simone VEIL / Autres immobilisations corporelles	- 1 500,00			
122/2312	Espace Simone VEIL / Agencements et aménagement de terrains	- 500,00			
	Total	17 020,00		Total	17 020,00

Dépenses de fonctionnement		
Chap/Art	Libellé	Montant
68 / 6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	-10 000,00
68 / 6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 140,00
012/64111	Charges de personnel / rémunération principale	7 860,00
Total		0,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
Par 21 voix POUR (17 présents + 4 pouvoirs) et 5 CONTRE (Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

Vote les crédits, au budget principal tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous.

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap/Art	Libellé	Montant	Chap/Art	Libellé	Montant
041/2111	Opérations patrimoniales / Terrains nus	920,00	041/1328	Opérations patrimoniales / Subventions d'investissement non amortissable - Autres	920,00
041/2112	Opérations patrimoniales / Terrains de voirie	100,00	041/1328	Opérations patrimoniales / Subventions d'investissement non amortissable - Autres	100,00
041/2315	Opérations patrimoniales / Installations, matériel et outillages techniques	16 000,00	041/238	Opérations patrimoniales / Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	16 000,00
81/21351	Mairie / Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2 000,00			
122/2188	Espace Simone VEIL / Autres immobilisations corporelles	- 1 500,00			
122/2312	Espace Simone VEIL / Agencements et aménagements de terrains	- 500,00			
Total		17 020,00	Total		17 020,00

Dépenses de fonctionnement		
Chap/Art	Libellé	Montant
68 / 6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	-10 000,00
68 / 6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 140,00
012/64111	Charges de personnel / rémunération principale	7 860,00
Total		0,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20220920-DE_2022_051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2022

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 20 septembre 2022
Le Maire,
Patrick SINTES



Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 av Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09 ou par l'application « télérecours Citoyens » sur le site internet www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.